

## Bureau de la commission médicale d'établissement (CME) de l'Assistance publique-hôpitaux de Paris (AP-HP)

Réunion du mardi 25 avril 2017  
16h30-19h00, salle des instances (Victoria)

### Présents bureau de la CME

P <sup>r</sup> Joël	ANKRI	P <sup>r</sup> Bernard	GRANGER
P <sup>r</sup> Thierry	BÉGUÉ	P <sup>r</sup> Philippe	GRENIER
M. Guy	BENOÎT	P <sup>r</sup> Bertrand	GUIDET
P <sup>r</sup> Olivier	BENVENISTE	P <sup>r</sup> Dominique	LE GULUDEC
P <sup>r</sup> Catherine	BOILEAU	P <sup>r</sup> Paul	LEGMANN
P <sup>r</sup> Jean-Claude	CAREL	P <sup>r</sup> Michel	LEJOYEUX
D <sup>r</sup> Nicolas	DANTCHEV	P <sup>r</sup> Christian	RICHARD
P <sup>r</sup> Noël	GARABÉDIAN	P <sup>r</sup> Rémi	SALOMON
D <sup>r</sup> Anne	GERVAIS	D <sup>r</sup> Christophe	TRIVALLE

### Présents DOMU (direction de l'organisation médicale et des relations avec les universités)

D <sup>r</sup> Sandra	FOURNIER	M <sup>me</sup> Isabelle	PLANTEC
M <sup>me</sup> Gwenn	PICHON-NAUDÉ	M <sup>me</sup> Christine	WELTY

### Invités

M. Raphaël	BEAUFRET	P <sup>r</sup> Véronique	LEBLOND
M <sup>me</sup> Laure	BÉDIER	M <sup>me</sup> Catherine	RAVIER

### Actualités de la CME (P<sup>r</sup> Noël GARABÉDIAN)

- Le Gouvernement lance un 2<sup>e</sup> appel à projets doté de 200 M€ pour la création de 3 nouveaux **instituts hospitalo-universitaires** (IHU) dans le cadre du 3<sup>e</sup> programme d'investissements d'avenir (PIA). Le directoire du 18 avril a décidé d'identifier les projets des équipes de l'AP-HP à soutenir et de les accompagner (méthodologie, soutien financier éventuel, oral à blanc avec le commissariat général à l'investissement [CGI]...). La date limite de dépôt des dossiers à l'Agence nationale de recherche (ANR) est fixée au 12 octobre. Un jury international fera une sélection fin 2017 et l'État décidera des résultats début 2018.
- Le jury de sélection des demandes d'**assistants spécialistes partagés** (ASP) s'est réuni à l'agence régionale de santé (ARS) le 20 avril. Il a retenu 74 des 81 dossiers présentés (62 en 2016, 55 en 2015, 39 en 2014). Le président appelle l'attention des chefs de service sur l'importance de la qualité, de la présentation et de l'exhaustivité des dossiers. Le P<sup>r</sup> Jean-Yves ARTIGOU représente le président de la CME dans le jury et est à leur disposition pour les conseiller avant le dépôt de leurs dossiers afin de donner le maximum de chances à leurs demandes.
- Le président proposera à la CME de confier au P<sup>r</sup> Jean-Yves ARTIGOU la constitution d'un groupe *ad hoc* pour faire des propositions permettant de gérer l'impact de la réforme du **3<sup>e</sup> cycle des études médicales** sur les moyens des services de **gériatrie**. Le groupe associera la DOMU et rendra ses conclusions à la CME du 4 juillet.

### Ordre du jour de la CME du 9 mai 2017

#### Informations émanant du président (P<sup>r</sup> Noël GARABÉDIAN)

La CME sera informée sur les actualités des deux prochaines semaines.

#### Groupe de travail *Hématologie* : point d'étape et perspectives (P<sup>r</sup> Véronique LEBLOND)

L'activité d'hématologie, la part qu'y occupent les patients âgés et le nombre de greffes de cellules souches augmentent à l'AP-HP et en Île-de-France. L'importance du nombre de demandes de reconnaissance des lits de soins intensifs a amené l'ARS à mettre en place un groupe de travail pour évaluer les besoins régionaux et rédiger un cahier des charges. Dans ce cadre, le groupe *Hématologie* de l'AP-HP mène une réflexion sur la définition de notre politique en matière de soins intensifs et d'organisation de l'hématologie à l'AP-HP. En **dix minutes**, le P<sup>r</sup> LEBLOND fera un point d'étape.

### **Nouvelle application informatique pour la déclaration des cumuls d'activités (M<sup>me</sup> Laure BÉDIER, M. Raphaël BEAUFRET)**

Le [rapport](#) sur les conflits d'intérêts de mars 2016 (v. [CME du 7 juin 2016](#)) prévoyait la mise en place d'une application informatique permettant de simplifier la demande de d'autorisation de cumul d'activités et d'uniformiser les pratiques. En [dix minutes](#), M<sup>me</sup> BÉDIER et M. BEAUFRET présenteront la nouvelle procédure dématérialisée. Elle complète le [guide](#) sur la réglementation relative au cumul d'activités des personnels médicaux que la direction des affaires juridiques (DAJ) a rédigé.

### **Enquête du syndicat des médecins des hôpitaux de Paris (SMHP) sur la qualité de vie au travail des personnels médicaux (P<sup>r</sup> Michel LEJOYEUX)**

En février 2017, le SMHP a réalisé une enquête en ligne anonyme sur trois semaines auprès des praticiens de l'AP-HP sur leurs motifs de satisfaction au travail et les principales difficultés qu'ils rencontrent. En [cinq minutes](#), le P<sup>r</sup> LEJOYEUX, président du SMHP, présentera les résultats de cette enquête.

### **Évolution des systèmes d'information en santé : retour de la conférence 2017 de la *Healthcare information and management systems society* (HIMSS) (P<sup>rs</sup> Jean-Claude CAREL et Rémi SALOMON, M. Étienne GRASS)**

Les systèmes d'information doivent être au service de la qualité, de la sécurité et de la coordination des soins. Les P<sup>rs</sup> CAREL et SALOMON se sont joints à une équipe emmenée par le directeur général à Orlando fin février pour apprendre de ce qui se pratique aux États-Unis. En [cinq minutes](#), ils nous feront part des idées qu'ils en rapportent pour l'AP-HP.

### **Bilan 2016 des infections associées aux soins (D<sup>r</sup> Sandra FOURNIER)**

La prévention des infections associées aux soins est l'un des axes prioritaires du [programme d'action](#) de la CME pour l'amélioration continue de la qualité et de la sécurité des soins, et des conditions d'accueil et de prise en charge des usagers ([OSS & CAPCU](#)). En [dix minutes](#), le D<sup>r</sup> FOURNIER présentera les indicateurs permettant d'évaluer les résultats de notre politique et de définir les priorités pour 2017.

### **Information sur la procédure de révision des effectifs 2018 des praticiens hospitaliers (M<sup>me</sup> Gwenn PICHON-NAUDÉ)**

Comme les années précédentes, une économie de 5 M€ nous est demandée sur la révision des effectifs. En [cinq minutes](#), M<sup>me</sup> PICHON-NAUDÉ rappellera la procédure. Elle précisera la clé de répartition de l'efficience entre les groupes hospitaliers (GH) et les priorités institutionnelles retenues pour la répartition de l'enveloppe de redéploiement de 0,4 % de la masse salariale du personnel sénior.

Le prochain bureau de la CME se réunira le **30 mai 2017**.

P<sup>r</sup> Noël GARABÉDIAN, le 28 avril 2017